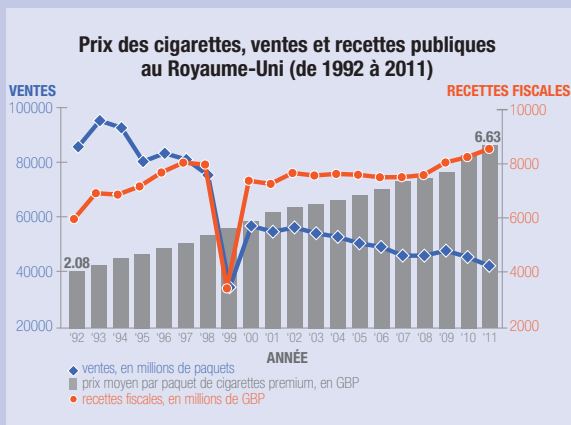


ARTICLE 6 DE LA CCLAT

Les mesures financières et fiscales sont un moyen efficace et important de réduire la consommation de tabac... Les Parties sont... tenues d'adopter et de maintenir des politiques financières et fiscales destinées à contribuer aux objectifs de santé visant à réduire la consommation de tabac.

Au Royaume-Uni, le prix des cigarettes a augmenté de plus de 200 % entre 1992 et 2011. Sur cette même période, les ventes des cigarettes ont chuté de 51 % tandis que les recettes publiques ont augmenté de 44 % grâce aux taxes sur le tabac. La prévalence du tabagisme chez les adultes a connu une baisse, passant de 27 % en 2000 à 20 % en 2010.



Pour réduire la consommation de tabac, la méthode la plus efficace est d'augmenter le prix des produits du tabac par le biais d'une majoration des taxes sur ces produits. Des prix plus élevés encouragent les consommateurs de tabac à s'arrêter, dissuadent les utilisateurs potentiels de commencer et réduisent la quantité de tabac consommée par les fumeurs invétérés.

Références

- Action on Smoking & Health (ASH [UK]). Available from www.ash.org.uk/
- European Commission. Manufactured tobacco: Excise duty rates. 1 July 2012.
- HM Revenue & Customs. Statistics – Tax & Duty Bulletin: Tobacco. Sep 2012. Available from www.uktradeinfo.com/
- Office for National Statistics. General Lifestyle Survey 2010. Available from www.ons.gov.uk/ons/rel/ghs/general-lifestyle-survey/2010/index.html
- Tobacco Manufacturers' Association. UK cigarette prices. 2012.

Le tabagisme

Au Royaume-Uni, un adulte (+ de 16 ans) sur cinq fume (21 % d'hommes et 20 % de femmes). En Angleterre, 11 % des jeunes âgés de 15 ans sont des fumeurs réguliers.

La structure fiscale

Au Royaume-Uni, les cigarettes sont soumises à une taxe spécifique et à une taxe ad valorem. Le gouvernement

a mis en place un système appelé « tobacco tax escalator » qui augmente automatiquement les taxes sur le tabac d'un certain pourcentage de plus que le taux d'inflation. Les cigarettes sont également soumises à une TVA de 20 %.

En tant que membre de l'Union européenne, le total des accises doit être au moins égal à 57 % du prix moyen pondéré de vente au détail des cigarettes.

Le changement fiscal

En 1993, le gouvernement institue un système de hausse des taxes sur le tabac de 3 % de plus que le taux d'inflation. En 1997, le pourcentage passe à 5 % puis en 2001 le système est supprimé. Ainsi, les taxes augmentent au rythme de l'inflation jusqu'en 2008. En 2009, les taxes sur le tabac augmentent de 2 % de plus que le

taux d'inflation. En 2010, le système est remis en place à 1 % de plus que le taux d'inflation puis il passe à 2 % en 2011 et à 5 % en 2012.

Actuellement, le total des taxes (TVA comprise) s'élève à 82 % du prix de détail.

Les majorations des taxes sur le tabac au Royaume-Uni

Année	Majoration de l'accise sur le tabac	Année	Majoration de l'accise sur le tabac
1993 – 1997	3 % de plus que l'inflation	2009	2 % de plus que l'inflation
1998 – 2000	5 % de plus que l'inflation	2010	1 % de plus que l'inflation
2001 – 2008	égal à l'inflation	2011	2 % de plus que l'inflation
		2012	5 % de plus que l'inflation

La réaction de l'industrie du tabac. Le commerce illicite est passé d'un peu moins de 5 % au début des années 90 à 20 % en 2000. Cette augmentation est en grande partie due au fait que les fabricants de tabac favorisent la contrebande de leurs produits. L'industrie a prétexté l'augmentation du commerce illicite pour justifier une diminution des taxes sur le tabac.

La réponse du gouvernement au commerce illicite. En 2000, le gouvernement a mis en place une stratégie de lutte contre la contrebande qui a été renforcée en 2006, en 2008 et en 2011. Grâce à cette stratégie évolutive, le commerce illicite a chuté de son pic à 21 % à environ 9 % en 2012 alors que les taxes ont été majorées.

L'impact de la majoration des taxes

Taxe et prix

Depuis 1992, le total des taxes sur le tabac est resté égal ou supérieur à 75 % du prix de détail.

Les ventes

Les ventes de cigarettes ont chuté de 51 %, passant de 85,7 milliards de cigarettes vendues en 1992 à 42 milliards.

La prévalence

La prévalence du tabagisme chez les

adultes est restée stable entre 1994 et 2000. Cette prévalence a connu une forte baisse à partir de 2000 lorsqu'une importante stratégie de lutte contre le tabac et la contrebande a été introduite.

Les recettes publiques

Les recettes provenant des droits d'accise sur les cigarettes sont passées de 5,9 milliards de GBP à 8,5 milliards de GBP entre 1992 et 2011 malgré la baisse des ventes.